

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mai 2017
CO 065 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER et Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Jean-Paul BUCHET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Gérard MATHIEU, Henri DORBON, Laurent MENETRIER.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Marie-Christine CHAUVIN à René MOLIN, Thierry GUINCHARD à Jean-Luc BROCARD, Pascal DROGREY à Bernard DODANE, Christelle MORBOIS à Dominique BONNET, Véronique LAMBERT à Jean-François GAILLARD.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Robert MOUGET à Brigitte RIGAUD, Lucie DODANE à Bernard LAUBIER, Françoise WEBER à Guy TRONCHET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET.

Etaient Excusés : Rémy VIENNET, André PROST, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Denis BRENIAUX, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Frédéric LAMBERT, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Hubert MOTTET, Jacky REVERCHON, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Yann PINGUAND, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 60
Votants : 73

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul BUCHET

Convocation faite le : 12 mai 2017

**Objet : Animation et sensibilisation à l'énergie auprès des élus et du grand public ;
Mise en œuvre du PCET.**

VU la délibération du PETR du Revermont en date du 1.07.2015 portant sur le PCET qui a commencé en démarche volontaire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2011 (délibération du 3/11/2011), que son élaboration totale a duré environ 2 ans avec un rendu de diagnostic en Juillet 2013 et une acceptation de la stratégie en 2015 ;

VU la note de synthèse n° 5 en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

ENTENDU que la continuation du PCET revient à la Communauté de Commune Arbois Poligny Salins Cœur du Jura selon article 11 de l'arrêté préfectoral de fusion ;

Affiché le

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mai 2017
CO 065 DE (suite)

Page 2/2

VU le Plan de financement des opérations à mener ;

VU l'avis favorable de La commission environnement du 24 avril 2017 ;

ENTENDU l'exposé de Yves DÉCOTÉ, Vice- Président délégué à l'environnement ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

1. **DECIDE** d'engager l'élaboration et la mise en œuvre d'un colloque technique en 2017 et consacré aux énergies renouvelables et aux économies d'énergies ;
2. **DECIDE** d'engager la mise en place de permanences de type Espace Info Energie dans les 3 bourgs centre en 2017 ;
3. **APPROUVE** le plan de financement suivant :

TOTAL DEPENSES	14.780 € (dont colloque de l'énergie 7900€, Permanences Espace Info Energie 4500€ et frais de personnel interne 2380€)
SUBVENTION LEADER	80 %
AUTOFINANCEMENT	2.956 €
4. **DIT** que des crédits suffisants ont été inscrits au BP 2017 ;
5. **DECIDE** de solliciter les fonds européens via le programme LEADER pour l'élaboration de ces actions ;
6. **DECIDE** d'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique et financier relatif à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.